

Rencontre 3

Eglise Saint Pierre Saint Paul –vendredi 13 février 2015

Thème l'éducation.

En approfondissant la troisième partie de la *Relatio Synodi*, il est important de se laisser guider par le virage pastoral que le Synode Extraordinaire a entrepris, en s'enracinant dans le Concile Vatican II et dans le magistère du Pape François. Il revient aux Conférences épiscopales de continuer à l'approfondir, en y impliquant, de la manière la plus opportune, toutes les composantes ecclésiales, en la concrétisant dans leur contexte spécifique. Il est nécessaire de tout faire pour ne pas repartir à zéro, mais d'adopter pour point de départ le chemin déjà accompli par le Synode Extraordinaire.

Annoncer l'Évangile de la famille aujourd'hui, dans les différents contextes (n^{os} 29-38)

À la lumière du besoin de famille et, en même temps, des défis multiples et complexes présents dans notre monde, le Synode a souligné l'importance d'une annonce forte et renouvelée, franche et significative, de l'Évangile de la famille.

30. Évangéliser est une responsabilité de l'ensemble du peuple de Dieu, chacun selon son ministère et son charisme. Sans le témoignage joyeux des époux et des familles, Églises domestiques, l'annonce, même si elle est correcte, risque d'être incomprise ou de se noyer dans la mer des mots qui caractérise notre société (cf. *Novo Millennio Ineunte*, 50). Les Pères synodaux ont souligné à plusieurs reprises que les familles catholiques sont appelées, en vertu de la grâce du sacrement nuptial, à être elles-mêmes des sujets actifs de la pastorale familiale.

31. Il sera décisif de mettre en relief la primauté de la grâce et donc les possibilités que donne l'Esprit dans le sacrement. Il s'agit de faire en sorte que les personnes puissent expérimenter que l'Évangile de la famille est une joie qui « remplit le cœur et la vie tout entière », car dans le Christ nous sommes « libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement » (*Evangelii Gaudium*, 1). À la lumière de la parabole du semeur (cf. *Mt* 13, 3-9), notre devoir est de coopérer pour les semences : le reste, c'est l'œuvre de Dieu. Il ne faut pas oublier non plus que l'Église qui prêche sur la famille est un signe de contradiction.

32. C'est pourquoi une conversion missionnaire est demandée à toute l'Église : il est nécessaire de ne pas s'en tenir à une annonce purement théorique et détachée des problèmes réels des gens. Il ne faut jamais oublier que la crise de la foi a comporté une crise du mariage et de la famille et, en conséquence, la transmission de cette même foi des parents aux enfants s'est souvent interrompue. Face à une foi forte, l'imposition de certaines perspectives culturelles qui affaiblissent la famille et le mariage est sans incidence.

33. La conversion est aussi celle du langage afin que celui-ci apparaisse comme étant effectivement significatif. L'annonce doit faire connaître par l'expérience que l'Évangile de la famille est une réponse aux attentes les plus profondes de la personne humaine : à sa dignité et à sa pleine réalisation dans la réciprocité, dans la communion et dans la fécondité. Il ne s'agit pas seulement de présenter des normes, mais de proposer des valeurs, en répondant ainsi au besoin que l'on constate aujourd'hui, même dans les pays les plus sécularisés.

34. La Parole de Dieu est source de vie et de spiritualité pour la famille. Toute la pastorale familiale devra se laisser modeler intérieurement et former les membres de l'Église domestique grâce à la lecture orante et ecclésiale de l'Écriture Sainte. La Parole de Dieu n'est pas seulement une bonne nouvelle pour la vie privée des personnes, mais c'est aussi un critère de jugement et une lumière pour le discernement des différents défis auxquels sont confrontés les époux et les familles.

35. En même temps, de nombreux Pères synodaux ont insisté sur une approche plus positive des richesses des diverses expériences religieuses, sans pour autant passer sous silence les difficultés. Dans ces diverses réalités religieuses et dans la

grande diversité culturelle qui caractérise les nations, il est opportun d'apprécier d'abord les possibilités positives et, à la lumière de celles-ci, d'évaluer les limites et les carences.

La transmission de la vie et le défi de la dénatalité (n^{os} 57-59)

La transmission de la vie est l'élément fondamental de la vocation-mission de la famille : « Dans le devoir qui leur incombe de transmettre la vie et d'être des éducateurs (ce qu'il faut considérer comme leur mission propre), les époux savent qu'ils sont les coopérateurs de l'amour du Dieu Créateur et comme ses interprètes » (*Gaudium et Spes*, 50).

57. Il n'est pas difficile de constater la diffusion d'une mentalité qui réduit l'engendrement de la vie à une variable du projet individuel ou de couple. Les facteurs d'ordre économique exercent un poids parfois déterminant qui contribue à la forte baisse de la natalité. Cela affaiblit le tissu social, compromet le rapport entre les générations et rend plus incertain le regard sur l'avenir. L'ouverture à la vie est une exigence intrinsèque de l'amour conjugal. À cette lumière, l'Église soutient les familles qui accueillent, éduquent et entourent de leur affection les enfants en situation de handicap.

58. Dans ce domaine aussi, il faut partir de l'écoute des personnes et donner raison de la beauté et de la vérité d'une ouverture inconditionnelle à la vie comme ce dont l'amour humain a besoin pour être vécu en plénitude. C'est sur cette base que peut reposer un enseignement approprié quant aux méthodes naturelles de procréation responsable. Il s'agit d'aider à vivre d'une manière harmonieuse et consciente la communion entre les époux, sous toutes ses dimensions, y compris la responsabilité d'engendrer. Il faut redécouvrir le message de l'Encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI, qui souligne le besoin de respecter la dignité de la personne dans l'évaluation morale des méthodes de régulation des naissances. L'adoption d'enfants, orphelins et abandonnés, accueillis comme ses propres enfants, est une forme spécifique d'apostolat familial (cf. *Apostolicam Actuositatem*, 11), plusieurs fois rappelée et encouragée par le magistère (cf. *Familiaris Consortio*, 41 ; *Evangelium Vitae*, 93). Le choix de l'adoption et de se voir confier un enfant exprime une fécondité particulière de l'expérience conjugale, et non seulement quand celle-ci est marquée par la stérilité. Ce choix est un signe éloquent de l'amour familial, une occasion de témoigner de sa foi et de rendre leur dignité filiale à ceux qui en ont été privés.

59. Il faut aider à vivre l'affectivité, notamment dans le lien conjugal, comme un chemin de maturation, dans l'accueil toujours plus profond de l'autre et dans un don toujours plus entier. En ce sens, il faut réaffirmer la nécessité d'offrir des itinéraires de formation qui nourrissent la vie conjugale, de même que l'importance d'un laïc capable d'offrir un accompagnement fait de témoignages vivants. L'exemple d'un amour fidèle et profond, fait de tendresse et de respect, capable de grandir dans le temps et qui, par son ouverture concrète à l'engendrement de la vie, fait l'expérience d'un mystère qui nous transcende, peut constituer une aide importante.

Le défi de l'éducation et le rôle de la famille dans l'évangélisation

60. Un des défis fondamentaux auquel doivent faire face les familles d'aujourd'hui est à coup sûr celui de l'éducation, rendue plus exigeante et complexe en raison de la situation culturelle actuelle et de la grande influence des médias. Les exigences et les attentes des familles capables d'être, dans la vie quotidienne, des lieux de croissance et de transmission concrète et essentielle des vertus qui donnent forme à l'existence, doivent être tenues en grande considération. Cela signifie que les parents puissent librement choisir le type d'éducation à donner à leurs enfants selon leurs convictions.

61. L'Église joue un rôle précieux de soutien aux familles, en partant de l'initiation chrétienne, à travers des communautés accueillantes. Il lui est demandé, aujourd'hui plus qu'hier, dans les situations complexes comme dans les situations ordinaires, de soutenir les parents dans leurs efforts éducatifs, en accompagnant les enfants, les adolescents et les jeunes dans leur croissance, grâce à des parcours personnalisés, capables d'introduire au sens plénier de la vie et de susciter des choix et des responsabilités vécus à la lumière de l'Évangile. Marie, dans sa tendresse, sa miséricorde et sa sensibilité maternelle peut nourrir la faim d'humanité et de vie, c'est pourquoi elle est invoquée par les familles et par le peuple chrétien. La pastorale et une dévotion mariale sont un point de départ opportun pour annoncer l'Évangile de la famille.

Rencontre 3

Eglise Saint Pierre Saint Paul –vendredi 13 février 2015

26. La collaboration, au service de la famille, avec les institutions sociales et politiques est-elle considérée dans toute son importance ? Comment est-elle concrètement mise en œuvre ? De quels critères s'inspire-t-on pour cela? Quels rôles peuvent jouer en ce sens les associations familiales? Comment cette collaboration peut-elle être également soutenue par une franche dénonciation des processus culturels, économiques et politiques qui minent la réalité familiale ?

27. Comment favoriser une relation entre famille, société et politique au profit de la famille ? Comment encourager le soutien de la famille par la paroisse et par le diocèse ?

45. *Accomplir leur mission éducatrice n'est pas toujours aisé pour les parents : trouvent-ils solidarité et soutien dans la communauté chrétienne ? Quels parcours de formation peut-on suggérer ? Qu'est-ce qui peut-être fait pour que la tâche éducative des parents soit reconnue aussi au niveau sociopolitique ?*

46. *Comment stimuler chez les parents et dans la famille chrétienne la conscience de l'importance de la transmission de la foi comme dimension intrinsèque à l'identité chrétienne ? Comment aider les familles en ce sens ?*